

1695; capitaine dans les troupes du détachement de la marine, le 12 mai 1697.

En 1717, M. de Saint-Martin demandait la charge de commandant des troupes vacante par la mort du marquis d'Aloigny. Il faisait valoir qu'il était le plus ancien capitaine des troupes du détachement de la marine, qu'il avait fait la campagne d'Alger et qu'il avait été fait garde-marine en 1684.

Le gouverneur de Vaudreuil se prononça contre lui. Il déclara qu'il n'avait pas les capacités voulues pour exercer un commandement ni pour tenir un emploi dans l'état-major.

En octobre 1722, le gouverneur de Vaudreuil, dans son rapport au ministre sur les officiers des troupes du détachement de la marine, disait de M. de Saint-Martin :

“Le sieur de Saint-Martin, âgé de 65 ans. Il n'a aucune mauvaise qualité (sic); il a une bonne conduite, et est plus propre à servir dans une place qu'à marcher en campagne.”

En cette même année 1722, M. de Saint-Martin recevait la croix de Saint-Louis.

Le capitaine de Saint-Martin dût mourir peu après puisque Laffillard nous apprend que son successeur prit le commandement de sa compagnie le 15 mars 1723.

M. de Saint-Martin avait épousé à Montréal, le 1er septembre 1694, Madeleine-Louise Juchereau de Saint-Denys, fille du seigneur de Beauport.

Ils eurent une fille, Marie-Anne-Josette de l'Estringuan de Saint-Martin, qui se maria à *la gaumine*, dans l'église de Beauport, le 7 janvier 1711, avec Louis de Montéléon, officier dans les troupes du détachement de la marine. Ce mariage occasionna deux longs procès, l'un